



Commentaires Trésorerie CCR Assemblée Générale du 15 Juin 2024

- **Malgré un montant des indemnités supérieure de 1500€ à une année normale, du :**
 - A une augmentation des indemnités lointaines que nous avons consenties
 - Et surtout à la Fédération qui a accru le nombre de qualifications à la plupart des compétitions et principalement celles par équipes

La trésorerie des compétitions et PCN clubs dégage un bénéfice d'environ 700€

- **C'est évidemment grâce au très joli résultat de la Fête du Comité, sa gestion et sa belle affluence égale à la journée du Samedi de Bagnères.**

Cette journée permet de maintenir nos finances à l'équilibre sans demander plus d'argent aux adhérents

Il faudra à l'avenir bien prendre la bonne date, sans compétition et GP en Midi-Pyrénées, pour maintenir ce niveau...

- La recette obtenue par les PCN clubs est à nouveau en hausse significative, avec le sérieux des déclarations de la majorité des clubs, et aussi, malgré des effectifs toujours un petit peu en baisse, une participation plus importante aux tournois
Il reste encore des tournois internes non déclarées de ci de là.
Il est à rappeler que nous demandons la déclaration des tournois à partir du moment que l'inscription est égale à 5€.
C'est une question de solidarité par rapport aux clubs qui déclarent tout correctement, quel que soit leur nombre de tournoi et la participation
- Les Recettes bar sont déclarées sérieusement, mais elles pourraient être meilleures, si dans la mesure du possible les compétitions (je sais la difficulté de l'élaboration du calendrier) se situent dans les clubs sans coût de location de salle, ou à un coût raisonnable et non pas à 60€ ou 100€ dans certains cas
- N'hésitez pas à transmettre toute question que vous pourriez vous poser, ou toute suggestion, indirectement ou directement